

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **25 (1917)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

propose la création, le même matériel et ne pourrait-elle pas aussi entreprendre l'organisation des dites infirmeries? Ce serait une œuvre utile de plus à l'actif déjà si brillant de la Croix-Rouge suisse, une œuvre qu'aucune autre société ne pourrait si bien qu'elle mener à chef. Chaque localité ou commune s'efforcera certes de faciliter l'organisation de cette nouvelle branche d'activité de la Croix-Rouge en procurant gratuitement à cette société les locaux nécessaires à l'aménagement des « infirmeries fixes ». L'organisation de pareilles infirmeries procurerait les avantages spéciaux suivants:

1° Possibilité de pouvoir toujours trouver des locaux d'infirmerie propres, hy-

giéniques et en ordre, avec un certain matériel sanitaire supplémentaire.

2° Possibilité de procurer aux soldats malades un confort plus grand et de pouvoir mieux assurer leur traitement que dans des infirmeries improvisées.

3° Diminution des évacuations des soldats malades sur les hôpitaux et établissements sanitaires par suite de la possibilité de les traiter avec plus de soins que dans les simples infirmeries improvisées.

4° Diminution du matériel sanitaire supplémentaire (paillasse, etc.) que chaque unité doit transporter avec elle lors de ses changements de stationnement.

En campagne, mai 1917.

1^{er}-Lt. D^r Fr. M. Messerli, Lausanne.

Aux Comités des sections de la Croix-Rouge

Nous avons l'honneur de vous exposer ce qui suit:

Le Comité de la Fête nationale du 1^{er} août nous informe que le produit de la carte annuelle du 1^{er} août sera versé à la Croix-Rouge suisse. Afin d'en tirer la plus forte recette possible, il nous demande de charger les sections de la Croix-Rouge (auxquelles se joindront les sociétés de samaritains) de s'occuper de la vente de ces cartes. Pour obtenir un résultat appréciable, il nous semble que les sections de la Croix-Rouge devront s'appliquer spécialement à la vente du détail. — L'exécution des quatre cartes, dues aux artistes Eug. Burnand, Ed. Vallet et M. Bescovits, est fort jolie et de très bon goût. Elles trouveront certainement bon nombre d'amateurs. Leur prix de vente (affranchies) est de 20 cts. — Le Comité de la Fête nationale accordera un rabais de 2 cts. par carte à chaque section, ce qui laissera à cette dernière un bénéfice de 2 fr. par cent cartes vendues. — Nous savons fort bien qu'il n'est point nécessaire de laisser entrevoir un bénéfice pour stimuler le sain patriotisme de nos sections, mais chaque travail doit avoir sa récompense. Nous aimons à croire que nos sections et leurs membres se voueront avec zèle et dévouement à la vente de ces cartes. — Dès réception de votre réponse et de votre commande, nous vous ferons parvenir, contre remboursement, le nombre de cartes que vous désirez et dès le 20 juillet vous pourrez les mettre en vente. — Nous vous prions de nous faire connaître votre décision avant le 15 juillet, afin que nous puissions la communiquer au Bureau de contrôle des estampilles. — Veuillez également prendre note que les cartes non vendues pourront nous être retournées avant le 1^{er} septembre. Passé cette date, aucune carte ne sera reprise. — Dans l'espoir que vous nous aiderez activement dans la vente des cartes du 1^{er} août, nous vous envoyons nos salutations distinguées et nos remerciements.

Le Médecin-chef de la Croix-Rouge.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Colonne de la Croix-Rouge genevoise. — Le Comité a créé une colonne de transports dite de la Croix-Rouge composée de 50 à 60 volontaires exempts du service militaire qui doivent, comme les colonnes des autres cantons, coopérer au service sanitaire de l'armée en qualité de brancardiers, etc. Ils ont un uniforme. Cette colonne qui est instruite à Genève par le capitaine D^r Bolle, est placée sous le patronage du Comité de la section; elle a commencé à s'exercer cette année. Dimanche 13 mai,

dans les campagnes Dunant, Des Gouttes et Colladon à Chougny, obligeamment prêtées à cet effet, a eu lieu le premier exercice en campagne avec le matériel d'ambulance de la section: tentes, lits, brancards, etc. Le comité y a assisté et a participé au déjeuner champêtre fait par la colonne. Les exercices du matin ont été de l'école militaire. L'après-midi le major Ischer, secrétaire du colonel Bohny, médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, est venu à sa place, de Berne, assister aux exercices de

relève des blessés divers simulés par une vingtaine d'obligeants éclaireurs tombant sous les balles, les obus, les shrapnells, portés et soignés à la tente de l'ambulance. Le major Ischer s'est déclaré très satisfait du résultat obtenu en si peu de mois et a remercié les chefs et les hommes de leur bonne volonté. Cette colonne pourra devenir très utile soit en temps de guerre, soit en cas de catastrophes. Son travail va continuer.

La Croix-Rouge genevoise a distribué pendant le mois d'avril dernier environ 1482 sous-vêtements à 223 soldats suisses mobilisés de cantons divers. Total des sous-vêtements distribués par le Comité du 1^{er} janvier au 30 avril 1917 = 4153 objets.

Bex-Chésières-Aigle, samaritains de la Croix-Rouge. — Exercice pratique à Ollon, dimanche 29 avril 1917, à 2 h. C'est par une journée idéale que c'est déroulé le programme préparé par le Comité sur les données de notre moniteur, M. Rossel, sur la supposition suivante:

Des chevaux attelés à un char se sont emballés, un des occupants fait une chute et se brise la jambe, l'autre fait son possible pour retenir l'attelage, mais en vain, et les chevaux continuent leur course. Arrivés à un contour, ils ne peuvent éviter la rencontre d'un train-tram composé d'une voiture motrice et d'une remorque. Le conducteur bloque brusquement les freins, ce qui provoque le déraillement et la chute de la seconde voiture dans le fossé bordant la route. Une vingtaine de blessés sont relevés par quelques samaritains occupant la première voiture. On prodigue des soins pendant que d'autres samaritains du village voisin préparent quelques lits. Des Messieurs de bonne volonté arrivés sur les lieux s'occupent des transports.

Trois sections prennent part à cet exercice: Bex avec 23, Chésières 8 et Aigle 37 participants.

La réunion eut lieu devant le collège. Après que notre président eut donné la lecture de la supposition de l'accident, les groupes sont formés comme suit: Infirmerie 7 personnes, pansements 45 et transports 16. Chaque groupe comprend des membres des trois sections en proportion de l'effectif présent.

MM. de la Harpe, délégué par le Comité central de la Croix-Rouge, et Seiler, par l'Alliance des samaritains, sont présents. Il est 2 h. 25, lorsque les différents groupes s'acheminent à leur poste respectif.

20 enfants figurant les blessés sont disséminés le long de la voie, sur le lieu de l'accident, chacun muni de deux fiches-diagnostic.

Pour les cas graves, ces fiches ont leur bord colorié, de façon à attirer l'attention des samaritains, les secours devant leur être donnés en premier lieu. Tout s'est très bien passé, étant donné que c'était le premier exercice de cette importance que nous organisons.

Au fur et à mesure que la fiche-état civil accompagnant chaque blessé à l'infirmerie eut été remplie par la samaritaine responsable, cette fiche était reportée dans le carnet du chef des pansements et les brancardiers entraient en fonction. Notons qu'il y avait une quantité de brancards improvisés, lesquels, d'une manière générale, répondirent à leur mission.

La distance du lieu de l'accident à l'infirmerie était grande et la pente assez rapide. Le personnel des transports, dames pour la plupart, fit courageusement et crânement son service. L'infirmerie était fort bien aménagée dans la salle de gymnastique du collège, arrangée pour la circonstance. Une vingtaine de lits et paillasses furent assez rapidement occupés, après quoi eut lieu la critique par M. le D^r de la Harpe, critique très intéressante en ce que nous repassions là tout ce que nous avons appris dans nos cours.

La critique terminée, le public fut admis à son tour, puis, le matériel de pansement recueilli et emballé, nous passâmes tous à l'étage où de nouveau une critique-conférence nous fut donnée par MM. de la Harpe et Seiler, qui nous prodiguèrent beaucoup de félicitations et fort peu de critiques. M. Seiler exprima le désir que nous entrions dans l'association des samaritains où l'élément welsche n'était pas suffisamment représenté. Notre président remercie MM. les délégués pour leur exposé, assure à M. Seiler que sa proposition sera examinée à nouveau, puis souhaite la bienvenue aux sections de Bex et Chésières.

Il était 5 heures lorsque nous nous rendîmes dans le jardin de l'Hôtel-de-ville où avait lieu la collation. Une joyeuse surprise nous attendait: cette collation nous était offerte par la Municipalité d'Ollon et réunissait une centaine de participants. Quelques photographies furent prises, puis, l'heure du tram approchant, nous nous séparâmes enchantés de cette superbe journée. Ch.

* * *

Pour les 40 ans de service du „Père Jæger” (adjudant du S. de S. S.) que tous nos moniteurs et monitrices connaissent, aiment et apprécient, il est prévu la remise d'un souvenir. Les dons sont reçus avec reconnaissance par M. Michel, comptable de la Croix-Rouge suisse, Schwanengasse, 9, à Berne. D^r M^l.